



COMPTE- RENDU DE LA SEANCE DU 03/12/2020

L'an deux mille vingt, le trois décembre à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 26 novembre 2020, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur WEBER Luc Maire.

Etaient présents : Mmes LELOUP, SCHULER, LEMAITRE, MOIRET, TROTTI, MM WEBER, DEMANGEOT, THEYSGEUR,

Absents excusés : M CAPERONIS a donné pouvoir à Mme MOIRET, M GOMES a donné pouvoir à Mme LEMAITRE

Absent : M DURDON

Secrétaire de séance : Mme SCHULER

Avant l'ouverture de la séance, M le Maire a demandé une minute de silence en hommage à M Valéry Giscard d'Estaing, ancien Président de la République.

Après lecture, le Conseil Municipal approuve le dernier compte-rendu qui n'appelle aucune observation.

Avis enquête publique SANOFI

M le Maire explique que la société SANOFI WINTHROP INDUSTRIE dont un établissement est basé à AMILLY souhaite étendre son périmètre d'épandage. Il s'agit en l'occurrence d'une mise à jour des zones d'épandage sur de nombreuses Communes dont Mérinville. Aussi, il appartient au Conseil Municipal d'exprimer un avis au plus tard dans les 15 jours suivant la fin de cette enquête publique soit entre le 24 novembre et le 8 décembre 2020. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'épandage des effluents susvisés sur une parcelle du territoire communal mentionnées dans le dossier.

Travaux et ddes de subvention

M le Maire expose qu'il est nécessaire de poser une armoire technique pour accueillir les divers éléments du réseau local pour la Mairie. Pour cela divers devis ont été demandés.

Après délibération, le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise Jalouzot pour un montant de 3 622,68 € TTC. Il sollicite du Conseil départemental une subvention au titre des communes à faible population (dispositif FAPO 80 %).

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire d'installer des alarmes avec télésurveillance sur les bâtiments communaux. Divers devis ont été demandés.

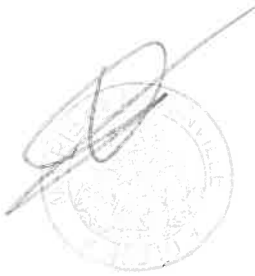
Après délibération, le Conseil Municipal retient le devis de VERISUR d'un montant de 1 676,70 € TTC. Il sollicite du Conseil Départemental une subvention de 80 %.

Divers

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux en cours. Il précise qu'il est nécessaire de revoir les prestations de ménage à la Mairie.

Mme LELOUP souhaiterait la réfection des grilles de protection des vitraux de l'église.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains text, including "Mairie de" and "2017", but it is partially obscured by the signature.

La Secrétaire,

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line followed by stylized letters, likely "L. G.", written in black ink.